VALENCIENNES

Actes d'honneur. — Comme nous l'avons annoncé, l'*Officiel* du 6 janvier publie le nom de M. Charles Devillers, maire de Valenciennes, même chevalier de la Légion d'honneur.

Voici le texte de l'*Officiel* :

« M. Devillers Louis-Charles, maire de Valenciennes. Elu au Conseil municipal en 1884, adjoint au maire de 1886 à 1889. Maire depuis cette époque. 20 ans de services ».

Jardins ouvriers. — La Société des Jardins ouvriers vient de prendre possession d'un terrain qui lui permettra de distribuer prochainement un certain nombre de jardins.

Ces jardins, situés rue du Jolimetz, seront réservés aux ouvriers du Faubourg de Paris.

Ils seront donnés gratuitement la première année et loués à raison de huit francs par an, les années suivantes.

Les ouvriers qui voudraient faire partie de la société sont priés de se faire inscrire chez M. Rédot, pharmacien, au Faubourg de Paris.

Accidents. — Mercredi, vers onze heures du matin, Robert Verdier, électricien, était monté sur une échelle chez M. Lussiguy, négociant en métaux, place des Ursulines.

L'échelle glissa et Verdier fut projeté à terre. Dans sa chute, il s'est fait une entorse au poignet gauche et des contusions à la tête. Dix jours de repos.

— Le nommé Firmin, domestique de M. Gadin, marchand de charbons, rencontrait, quai des Mines, un cheval abattu que son propriétaire M. Tricot essayait en vain de remettre sur pied.

Firmin voulant aider M. Tricot, mais dans un faux mouvement le cheval l'atteignait la jambe droite d'un coup de pied violent.

Le blessé fut transporté dans un estaminet voisin où M. le docteur Belle lui donna ses soins. Quinze jours de repos.

Caisse d'épargne de Valenciennes. — Bulletin des opérations de la semaine du 31 décembre 1903 au 6 janvier 1904 :

409 versements,	63.125 fr.	00
326 remboursements,	53.587 fr.	22

Les opérations de la semaine ont été dirigées par MM. Lussiguy, Ewbank et Boulenger, administrateurs.

Le Caissier : D. MÉNIELLE.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Trith-Saint-Léger. — 3 jours de prison à Célestin Dejardins, 65 ans, pour mendicité.

Maing. — Pour délit de chasse avec engins prohibés, Henri Lefebvre est condamné à 50 fr. d'amende avec sursis.

Saint-Amand. — Le 20 juillet, Mme Berquet, s'étant absentée de chez elle, fut surprise de voir un individu sortir et qui partit après avoir déclaré qu'il était représentant en épicerie.

Mme Berquet constata la disparition d'une montre et n'eut d'autre ressource que de porter plainte.

L'individu, Georges Caron, partit en Belgique au moment de comparaître devant la justice et fut condamné par défaut à six mois de prison.

Il fait opposition au jugement et est condamné à trois mois de prison.

— Jules Gilment fait opposition à un jugement, le Tribunal réduit la peine à un mois de prison.

Denain. — Henri Fontaine, 15 ans et Dronsart Auguste, 15 ans 1/2, sont envoyés dans une maison de correction jusqu'à l'âge de 18 ans pour différents vols.

Lourches. — Dix jours de prison à Goubez pour bris de carreaux chez Prouvoir.

Au Faubourg de Lille

LES BORNES-FONTAINES

Ce n'est pas sans peine, on se le rappelle, que le quartier chaque jour plus important du Faubourg de Lille, a été doté enfin d'eau potable.

Les résultats ont été obtenus grâce aux études et aux efforts de plusieurs membres de l'ancienne Commission des travaux, notamment de M. Paul Dupont père.

Mais il faudrait exercer la surveillance nécessaire pour que les bornes-fontaines posées fonctionnent régulièrement.

La pompe placée rue Jean-Jaurès, à côté des Ecoles, a été supprimée depuis plus d'un mois. Les habitants sont obligés d'aller chercher l'eau, les uns près de la rue de Condé, les autres rue Duponchel.

Par contre, la pompe de la rue Duponchel coule sans interruption, par suite, paraît-il, du mauvais mécanisme. D'où une perte d'eau assez considérable, alors qu'on en manque ailleurs.

EXPLOSION A BRUAY

Le jeune fils de M. Cliques, voiturier, rue d'Hantière, âgé de 5 ans 1/2, jouait devant la demeure de ses parents, il ramassa sur le pavé un petit tube dans lequel il enfonça un morceau de fer.

Une explosion se produisit et le pauvre garçon roula sur la chaussée poussant des cris affreux ; le tube était un détonateur servant, dans les mines, à faire éclater les cartouches de dynamite.

Le malheureux bambin a l'œil droit perdu et une grave blessure au menton.

HAVRINY. — **Soirée récréative.** — Les acteurs du Cercle Saint-Joseph, de Denain, donneront à Haveiny, dimanche prochain, une soirée récréative, au patronage.

La Cagnotte, grande comédie en cinq actes, qui a eu tant de succès dernièrement, attirera les personnes d'Haveiny qui désirent passer une soirée très agréable.

On commencera à 5 h. 1/2 précises.

Plusieurs chansonnettes comiques seront jouées pendant les entr'actes.

IL FAUT ALLER VOIR

les superbes primes gratuites : Bijoux, montres, argenterie, etc., offertes par l'*Epicerie Lenfant*, qui vend le meilleur marché de tout Lille, 178, rue Léon-Gambetta.

CAMBRAI

Legs Lepot. — Les jeunes filles pauvres, honnêtes et économes, en âge de se marier, et qui désirent concourir pour l'attribution des livrets à distribuer en vertu du legs Lepot, sont invitées à remettre leur demande à la Mairie, avant le 10 février.

La demande devra indiquer les nom, prénoms, profession, lieu et date de naissance de la postulante. Elle contiendra des renseignements sur les ressources et les charges de l'intéressée et de sa famille. Elle sera accompagnée de certificats de patrons le cas échéant.

Les jeunes filles dont les candidatures n'ont pu être accueillies les années précédentes et qui désireraient concourir de nouveau cette année, devront renouveler leur demande.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 6 Janvier 1904

Président : M. Moreau

Assesseurs : MM. Maennhez et Vivaldi

Mendicité. — Lasselin Louis, 52 ans, d'Avesnes-les-Aubert, mendiant de profession, emploie moins quelquefois la menace ou l'injure. Il a déjà subi 15 condamnations pour faits analogues. Il recolle de nouveau 6 mois de prison.

— Vols. — 1° Remsitte Fernand, 17 ans, journalier à Cambrai, se trouvait le 1er janvier chez M. Guignet, débitant de tabac rue Saint-Georges, n'étant d'un paquet de tabac et l'emmène payer. Il allégua pour sa défense qu'il était en état d'ivresse. Un mois de prison avec sursis.

2° Un sieur X... 23 ans, employé, appartenant à une honorable famille de Cambrai, a dérobé, le 6 janvier, au grand bazar, divers objets évalués à fr. 85. Divers certificats de patrons chez lesquels X... a travaillé semblent établir que l'inculpé ne jouit pas de toutes ses facultés. 40 jours de prison avec sursis et 25 fr. d'amende.

3° Lasselin François, 17 ans et Monessa Léon, 11 ans, tous deux de Caudry, souvent occupés par Mme Tellin, se sont séparés, le 20 décembre dernier, de deux pièces de 5 francs qui se trouvaient sur le bureau de cette dame. Monessa est un enfant moralisant abandonné par ses parents. Le tribunal dit qu'il a agi sans discernement, l'acquitte et décide qu'il sera interné jusqu'à 20 ans dans une maison de correction. — Lasselin est condamné à 15 jours de prison avec sursis.

— Abus de confiance. — Brunieux Frédéric, 20 ans, domestique à Cambrai, chez M. Boulant, marchand de charbon, a abandonné son attelage dans la cour de la gare et dépensé la somme de 91 fr. 15 que son patron lui avait confiée pour payer le transport d'un wagon de charbon. Brunieux compte déjà huit condamnations, dont trois supérieures à trois mois qui entraînent la relégation. Me Hutin défend le prévenu. Brunieux est condamné à cinq mois de prison. Le tribunal dit qu'il sera ensuite enfermé dans une maison de correction jusqu'à sa majorité.

— Coups réciproques. — Mlle Marie Legros, de Cambrai, se rendait le 20 décembre dernier, chez sa mère, rue du Paon, et frappait à la porte de celle-ci en l'appelant. Le jeune Chauwin singea Mlle Legros, en répétant ce qu'elle disait. Celle-ci, mécontente, apostrophe le gamin en l'appelant « jonas d'ours ». La mère, blessée dans son amour-propre, insulta Mlle Legros et l'empoigna même par le chignon. Mlle Legros riposta de la même façon ; survint le père Chauwin qui tomba à bras raccourcis sur cette dernière.

Me Tribou Ols défend les époux Chauwin. Le mari est condamné à 10 jours de prison, la femme à 16 fr. d'amende et Legros Marie également 15 fr. avec sursis.

— Infraction à la police des tramways. — Lapillies Alf. 37 ans, demeurant à Escaudœuvres, est prévenu d'avoir volontairement suspendu la circulation des tramways le 18 novembre dernier, en laissant sa voiture sur la ligne malgré les avertissements du watman. 16 fr. d'amende.

BEAUVOIS. — **Mettez des plaques à vos bicyclettes**, la gendarmerie de Carnières est sans pitié pour ceux qui négligent cet article du règlement. Le sieur L. Th... employé de la maison Michon, en a fait dernièrement la désagréable expérience. Procès-verbal a été dressé à sa charge pour contravention à la loi, que nul n'est censé ignorer.

La Véritable Huile naturelle

DE FOIE DE MORUE

des Iles Lofoten, Norvège

en flacons d'origine de 4,50 et 2,50, les 6 fl. 25 fr. f°. Ph^ie MANTEL, rue de Douai, LILLE

AVESNES

MAUBEUGE. — **La seconde foire.** — En raison des opérations du tirage au sort de la classe 1903 qui aurait lieu le lundi 18 janvier, la seconde foire de ce mois est reportée au lendemain 19.

FORESTT-LANDRECIES. — Une enquête est ouverte par la gendarmerie au sujet d'une plainte portée par Alfred Baillon contre Léon Eloire, qui lui aurait tiré un coup de fusil.

FERMETURE D'UN HAUT-FOURNEAU

La Société anonyme des forges de la Providence a décidé d'éteindre son haut-fourneau d'Hautmont n° 1 et de licencier les 120 ouvriers qui y étaient occupés, dès la première dizaine de janvier 1904.

Voici quels seraient les motifs de cette décision :

« La Société de la Providence n'exclusivement un stock considérable de fontes, qu'elle ne peut grossir indéfiniment. Elle en fournissait jusqu'ici la Société anonyme des usines de l'Espérance, mais vient de perdre ce client, qui a rallumé, on le sait, le haut-fourneau d'Aulnoye. La mauvaise situation du marché métallurgique et la concurrence que font maintenant en fer les coléries Thomas, ne lui ont pas permis de trouver immédiatement d'autres débouchés. D'autre part, le Comptoir de Longwy a décidé de baisser de 50 centimes, au 1er janvier, le prix des fontes, et ce fait rend la situation plus difficile encore. »

ECHOS

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

M. l'abbé Husquain, nouveau prêtre, professeur à Saint-Amand, est nommé vicaire à Condé-sur-Escaut.

M. l'abbé Lacoiaux, curé à Quérénaing, est nommé curé à St-Vaast-en-Cambrésis.

ÉCOLE MILITAIRE D'ARTILLERIE & DU GÉNIE

Sont admis à prendre part aux épreuves orales du concours d'admission à l'Ecole militaire de l'artillerie et du génie en 1904 (division du train des équipages militaires) : MM. Gey, maréchal des-logis au 15e régiment d'artillerie à Douai ; Jenvier, maréchal des-logis chef au même régiment ; Renard, maréchal des-logis chef au 1er escadron du train à Lille.

O vous à qui tout réussit, trembler !
Proverbe arabe.

Le vulgaire veut être trompé : qu'il le soit !
Proverbe latin.

La princesse Mathilde, Lamartine & Nadaud

Le salon de Saint-Gratien. — Double invitation à dîner. — Une épigramme et son histoire. — Deux lettres de Lamartine, dont une inédite.

Le décès de la princesse Mathilde a ramené pour quelques jours l'attention sur le temps déjà lointain, où la fille du roi Jérôme de Westphalie et de la princesse de Wurtemberg, tenait sa cour d'artistes et de poètes à Saint Gratien.

C'était une sorte d'hôtel de Rambouillet, dont les portes s'ouvraient facilement pour peu qu'on aimât à cultiver les arts et la littérature.

La princesse recherchait avidement la compagnie des beaux esprits de l'époque, les Goncourt, Dumas, About, Sainte-Beuve, pour ne citer que ceux-là.

La politique n'était point bannie des salons ; elle ne cessait, au contraire, de fournir des thèmes aux épigrammes.

Si l'on en croit le *Journal des Goncourt*, la maîtresse du lieu eut un jour cette boutade sur l'Empereur, qu'elle avait failli épouser :

Qu'est-ce que vous voulez... cet homme, il n'est ni vif ni impressionnable ! Rien ne l'émeut... L'autre jour, un domestique lui a lâché un siphon d'eau de seltz dans la cour, il s'est contenté de passer son verre de l'autre côté, sans rien dire, sans donner aucun signe d'impatience... Un homme qui ne se met jamais en colère, et dont la plus grande parole de fureur est : « C'est absurde ! » Il n'en dit jamais plus... Moi, moi, si je l'avais épousé, il me semble que je lui aurais cassé la tête, pour savoir ce qu'il avait dedans !

Une autre fois, Dumas fils y écrivit ces vers :

Dans les fastes impériales
L'oncle et le neveu sont égaux ;
L'oncle prenait des capitales,
Le neveu prend des capitaux.

Nadaud, vers 1857, fut invité chez la princesse Mathilde.

Le chansonnier roubaisien venait de réunir en un volume les poésies qu'il avait composées et dont certaines, comme les *Deux Gendarmes*, avaient fait leur tour de France.

Ce recueil avait été très favorablement accueilli, malgré les petites négligences inhérentes aux pièces improvisées ou destinées à être mises en musique.

Même l'Empereur, en 1862, nomme le poète chevalier de la Légion d'honneur.

Ainsi Nadaud, qui avait alors quarante-deux ans, était mêlé au mouvement, suivant l'expression vulgaire.

***

Le dîner, auquel Nadaud assista, n'alla pas sans un incident qui défraya souvent la chronique des journaux.

On raconte que Nadaud avait été invité le même jour chez Lamartine, fort âgé déjà et presque dans la misère, et que l'auteur du *Docteur Grégoire* et des *Deux Notaires* avait, sous un prétexte quelconque, décliné l'invitation de l'illustre poète. On ajouta — ce qui était mal — que celui-ci s'était vengé en écrivant cette épigramme :

Hier, le vainqueur de Pharsale
M'offrit un dîner d'un écu.
Le vin est bleu, la nappe est sale ;
Je n'irai plus chez le vaincu.

Mais que le cousine d'Auguste
M'invite en sa noble maison,
Je cours, j'arrive à l'heure juste :
— Chansonnier, vous avez raison !

Ces vers furent reproduits par toute la presse. Lamartine et Nadaud concurent un vif chagrin de voir s'accréditer une légende si peu en harmonie avec leur grandeur d'âme.

Ils s'employèrent, chacun de leur côté, pour en détruire les effets, et peut-être surent-ils pu trouver plus de confiance en leurs paroles.

Quelle était cependant l'exacte vérité ?

***

Il y a trois jours, un de nos confrères parisiens recevait une lettre de M. René Ponthière, dans laquelle ce dernier disait :

La vérité, c'est que Nadaud avait déjà accepté l'invitation de la grande dame quand celle du poète lui parvint.

C'est Nadaud lui-même qui a donné cette affirmation dans un dîner, il y a une vingtaine d'années, à Bruxelles, dîner auquel j'assistais, ainsi que mon oncle, M. Honoré Ponthière, professeur à l'Université de Louvain.

» Mais où l'affaire devint intéressante, c'est lorsque Nadaud eut que Lamartine eût écrit à son adresse les deux quatrains bauvillesques qui ne sont dus, vraisemblablement, qu'à la verve d'un satiriste qui a gardé l'anonyme.

» Enfin, Lamartine et Nadaud n'éprouvèrent par la suite aucune altération dans leur discrète amitié. Aujourd'hui, qui démentir ? A qui dira : « Vous avez raison » ! si l'on ne produit pas le manuscrit... de Lamartine ? »

Voici deux attestations — deux lettres de Lamartine à Nadaud — qui éclairent singulièrement le sujet.

***

La première de ces lettres a été reproduite par Nadaud dans ses *Souvenirs et récits d'un vieux Roubaisien*.

Après avoir dépluré la fâcheuse intervention des journaux, Lamartine s'explique sur l'incident :

« Il y a quatre ou cinq ans, du plus vieux qu'il m'en souvienne, vous vouliez bien me promettre de venir dîner en famille pour le plaisir de quelques amis, hommes d'esprit et de goût, ravis de se rencontrer chez moi avec l'auteur de *Pandore* et de tant d'impérissables badinages, mêlés d'accents si pathétiques où la musique et la poésie se disputent à qui déridera le mieux les plus graves et même les plus tristes visages. Je me hâtai de faire part à ces amis de la bonne fortune. Ils furent exacts au rendez-vous. J'étais fier de vous et je me vantais de mon ascendant sur un talent qui ne se vend pas, mais qui se donne, quand un billet de vous survint et rabattit mon orgueil en m'apprenant qu'une princesse, belle, aimable, et impériale, venait de vous inviter pour le même jour et que vous vous étiez cru dans l'impossibilité de refuser par je ne sais quelle étiquette que mon émilité ne soupçonnait pas.

Vous connaissez l'humeur bien au mal fondée d'un hôte mécontrenx, forcé de dire à ses convives ce vers fameux :

» Nous n'eurons, mes amis, ni *Nadaud*, ni [Molière ! »

J'ans, au premier moment, un court accès de cette méchante humeur, et je m'amusai, pendant qu'on sniavait votre couvert de table, à parodier, en riant du bout des lèvres, la charmante ironie de votre immortel *Pandore* : *Brigadier, vous avez raison*. Mais je me gardais bien d'écrire une seule ligne de cette parodie, et même de répéter le couplet à mes amis, de peur qu'il ne s'échappât de leur mémoire sur les échos de l'indiscrétion pour aller vous atteindre au cœur, vous que j'aimais, que je voulais bien bouder, mais non contrister par un fâcheux souvenir. Les vers cités, du reste, du premier au dernier ne sont pas les miens...

Or, j'ignore comment cette plaisanterie, surannée de quatre ou cinq ans, s'est révélée tout à coup, si mal à propos pour moi, et comment elle a couru le monde toute défaitrée, comme un revenant dépaysé que son entourage même ne reconnaît pas sous un vêtement qui le défigure. Quoi qu'il en soit, j'ai eu tort puisque j'ai en le malheur d'être l'occasion pour vous de la moindre peine ; je m'en frappe la poitrine comme d'une mauvaise action et même comme d'une ingratitude, puisque vous m'aimiez et que je vous honore dans mon cœur.

Je vous supplie de tout oublier et de ne pas penser, par la périe très sérieuse et très douloureuse d'un ami, le seule mauvaise plaisanterie que je me sois permise dans ma vie. — Lamartine.

P.-S. — Si mon repentir vous touche, je désire que vous puissiez le faire connaître à ceux qui vous aiment.

Cette lettre fut envoyée au *Figaro*, qui la publia.

Il est probable, même certain, que Nadaud remercia Lamartine et s'efforça de calmer ses scrupules de conscience, car Lamartine écrivit à notre chansonnier une seconde lettre encore inédite. Elle nous a été communiquée par notre sympathique concitoyen, M. J.-B. Cordonnier, qui, soit dit en passant, possède une remarquable collection d'autographes.

Voici ce curieux document :

Mon cher Nadaud,

Votre lettre m'a enlevé un gros poids du cœur, priez en mon nom tous nos amis du journalisme de l'insérer pour le repos de ma conscience. Je n'en excepte pas même le *Figaro* qui me combat, j'ignore pourquoi, avec toutes les armes, mais qui ne voudrait pas me combattre à armes déloyales. Me refuser de réparer ma faute ne serait digne de personne.

Montrez au besoin cette lettre à tous et croyez-moi votre admirateur et ami sans éclipse.

LAMARTINE.

Monceau, près Mâcon, 9 novembre 1862.

Si donc il y eut faute de Lamartine, elle fut bien vénielle et généreusement pardonnée comme elle avait été très humblement avouée.

C. L.

MARCHÉ LINIER DE LILLE

6 janvier 1904

Lins. — Courant d'affaires ordinaire en lins de Pays et de Belgique, prix très fermes.

Les transactions en lins de Russie tant en route à terre qu'en route à l'eau ont été moins importantes, à cause de l'époque des fêtes. Les prix sont très fermes.

Etoupes. — Vente satisfaisante mais difficile par suite des prix élevés.

Chanvres. — Marché un peu plus tendu par suite de la grande fermeté du brut.

Jutes. — Affaires plus actives en filés et prix bien tenus.

Fils. — La vente reste très animée et porte surtout sur les fils secs. Les cours sont très fermes.

Tissus. — Courant d'affaires moyen et prix bien tenus.

YOUNG AMERICA

MEUBLES AMÉRICAINS
5, Rue Esquermoise, LILLE

Concessionnaire pour la France de « The Globe-Wernicke Co » de Cincinnati (Ohio)

Maison recommandée tout spécialement au Clergé, Officiers ministériels, Négociants, Industriels, pour ses **Bureaux Américains** et ses **Classeurs Américains** qui rendent le travail intellectuel facile en mettant de l'ordre en tout temps. La « Young America » sollicite la visite des intéressés. Catalogues sur demande. — Téléphone 1581

MARCHÉS

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : » .60 50. En pains n° 1 : 59 50 ; n° 3 : » ». Cuite 1er jet : 22 » à » » ». 88 » » » à » » ».

ALCOOLS. — 3/6 fin disp. : 41 » à » ».

Lille. BETTERAVES					Mercredi 6 Janvier.				
Lille viv.	1 q.	» q.	» q.	» q.	Lille viv.	1 q.	» q.	» q.	» q.
Bouvelz	1 62	0 92	0 79		Vesoz	1 34	1 22	1 08	
Vesches	0 87	0 77	0 62		Moutons				
Tourcoing	0 77	0 66	0 55		Porcs				

Lille. GRAINS. 6 Janvier 1904

BLÉS. — Blancs du Nord, 21,25 à ... ; de la Somme et de l'Oise, 21.15 à ... ; roux, 21... à ... ; rendu Lille, suivant qualité. Blé du Nord, sur t. de mai, ... à ... ; départ.

AVOINES. — Jaunes du pays, disponibles, 14,15 à ... ; Jaunes du pays, 6 premiers, 14.60 à ... ; rendu parité.

SEIGLES. — Disponibles, 15.30 à ... ; 3 de Janvier, 15.45 à ... ; 6 de Janvier, 15 50 ; rendu Nord.

MAIS. — Jaunes Plata sein disponible, 14.25 à ... ; 4 premiers, 14,75 à ... sur wagon Dunkerque.

ORGES. — Algérie, dispon., 14,75 à ... ; Algérie disponible, 4 premiers, ... à ... ; Russie, 13,50 à ... ; sur wagon Dunkerque.

Le tout aux cent kilos.

Arrentières, 4 janvier			
Farine, 100 kilos.	29 —	» —	—
Belgique »	16 50	— —	—
Orge, »	15 50	— —	—
Maïs, »	15 50	— —	—
Avoine, »	17 —	— —	—
Gté, l'hectolitre.	16 50	— —	—
Pois, »	20 —	— —	—
Haricots, »	20 —	— —	—
Fèves, »	19 —	— —	—
Pommes de terre, les 100 kilo	11 —	— —	—
Beurre, le kilo.	3 20	— —	—
Œufs, le cent.	18 —	— —	—

Bailleul, 5 Janvier		Paille	
Avoine.	16.75	Pommes de terre	10.25
Haricots	38...	Beurre, le 1/2 k.	1 40
Foins	4...	Œufs, le cent	13...

Gent.		Bourbourg, 5 Janvier. par 100 kilos	
Gr. de lin	... à ...	Etoupes	12... à 14...
Blé blanc	... ...	Oignons	10... 18 50
Blé Datel	... ...	Carottes	4... 6...
Blé roux	... ...	Pom. d. ter.	10... 14...
Blé Nocq.	16... ...	Pommes	28... 30...
32 Pois bl. n.	17.32	Poires	... ...
Seigle n.	... ...	la couple	
Sarrasin	... ...	Poul. gras	7... 10...
100 Av. nouv.	7.62 7.62	Petits poul.	4... 5.50
Sav. vieil.	... ...	Poules	4... 6...
122 Fèves	15.22 17...	Canards	5... 7...
Orge n.	... ...	Pigeons	1.30 1.40
Choux-fl.	30... 60...	Oies jeunes	8... 10...
Navets	3... 6...	Dindes	15... 18...
Lin 1500 gr.	1.50 1.60	Dindons	14... 20...
		Lapins	3... 6...
Beurre en pièce, le kilo.			2.20 2.20
Œufs, les 26.			2.30 6.20

Marché aux bestiaux du 5 Janvier

Génisses grasses de 0.80 à 0.85 ; génisses pleines de 450 à 550 fr. ; vaches grasses de 0.65 à 0.75 le k. ; vaches laitières de 500 à 650 fr. ; vaches pleines de 450 à 600 ; bœufs gras le kil. de 0.80 à 0.90 ; bœufs de Mayenne le k. 0.80 à 0.85 ; taureaux de 200 à 250 fr. ; veaux gras du pays de 1.15 à 1.20 ; moutons du pays à 1.20 ; porcs gras du pays de 0.90 à 0.95 ; porcs coureurs de 40 à 50 fr. ; porcs en cage de 22 à 30 fr. ; truies de 45 à 90 fr.

Marché aux chevaux de 5 Janvier

Hongres 6 ans 650 fr. ; Juments 5 ans 700 fr. ; poulinches .. mois à ... fr. ; poulains 2 mois 550 fr. ; mulets 4 ans, 900 fr. ; ladreux mois, ... ; ponneys 1 ans, 540 fr. ; chevaux russes, ... fr. ; chevaux divers de 50 à 100 fr.

ARRAS, 6 Janvier.

GRAINS (l'hect.)			FARINES (100 kil.)	
Blé h. p.	15...	15.50	1re qual...	31 50 .....
Blé v.	...	...	Sec.	12.75 .....
Blé r. n.	14...	15.50		
Blé r. v.	...	...	GRAINES (l'hect.)	
Seigle	...	...	Gill. n.	20... 22.50
Escourg.	10...	12...	Colza n.	... ...
Orge	...	...	Lin n.	... ...
Avoine	5...	6.25	Cameline	10... 11 50

Beurre, le 1/2 kilos ... 1.50 à 1.60

Œufs, la douzaine ... 2.00 à 4.50

HUILES

Œillette	94...	
Colza ind.	54...	
Lin	47...	

TOURTEAUX

Œillette	15...
Colza	13...
Lin	18...

Paris, 6 Janvier.

SUCRES RAFFINÉS (cote commerciale). — La consommation est toujours aussi réservée dans ses achats et ne s'approvisionne que pour ses besoins immédiats. La raffinerie maintient ses cours.

On cote à Paris en disponible, les 100 kilos, par wagon complet et suivant marques :

En cartons de 5 kil. rangés	59 ..	à 59 50
» 1 kil.	60 50	61 ..
En caisses de 50 à 60 kil.	59 50	60 ..
» 25 à 30 kil.	60 ..	60 50
» 10 kil.	60 50	61 ..
Raffinée en pains	56 50	57

Pour les cours de province, il y a lieu d'ajouter à cette cote les frais de chargement et de transport, qui sont plus ou moins élevés, suivant les régions.

Cours pour l'exportation France sur wagon ou sur bateau, 31... à ... les 100 kil.

PRODUITS ACCESSOIRES. — On cote en disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques :

Gros déchets en sacs	.55 50	.56 ..
Irréguliers	.56 ..	.57 ..
Petits déchets	.55 ..	.55 50
Encrouées poudre	.54 ..	.54 50
Semoules (suivant finesse)	.56 50	.58 50
Glaces	.57 ..	.58 ..
Cristallisés extra acquitté	.52 50	.52 75
— en poudre	.53 50	.53 75

LE HAVRE, 6 Janvier.

Cote de la Clearing-House (Cote de 4 h.)

COTONS

Janvier...	85 25	Mai	85 12	Septem.	86 37
Février...	85 37	Juin	85 ..	Octobre.	77 25
Mars	85 37	Juillet	61 87	Novemb	78 50
Avril	85 25	Août	84 87	Décemb.	73 37

Tendance soutenue. — Ventes : 6.000 balles.

CAFÉS

Janvier...	45 50	Mai	46 75	Septem.	48 ..
Février...	45 75	Juin	47 25	Octobre.	48 25
Mars	46 ..	Juillet	47 50	Novemb.	48 50
Avril	46 50	Août	47 75	Décemb.	48 75

Tendance soutenue. — Ventes : 16.000 sacs.

Salonique, en francs par 100 kilos. — calmes.

Wilcox, janvier	87...	
— février	87...	
— mars	87...	
— avril	87...	
— mai	87...	
— juin	...	

Pétrole, en francs par 100 kilos. — Invariable.

Disponible	24...
Courant	23...
Janvier	22.25
4 premiers	22.50

NEW-YORK, 5 Janvier.

Recettes 54 000 balles contre 42 000 en 1903 et 63 000 en 1902 — Total de la semaine : 136 000 balles contre 148 000 en 1903 et 163 000 en 1902

Marché soutenu

	4	5		4	5
Janvier	12 62	12 57	Juillet	12 12	12 90
Février	12 76	12 50	Août	12 78	12 48
Mars	12 90	12 69	Septemb.	.. ..	.. ..
Avril	12 98	12 78	Octobre	.. ..	.. ..
Mai	13 10	12 88	Novembre	.. ..	.. ..
Juin	13 12	12 83	Décembre	.. ..	.. ..

Middling Upland à New-York. 13 20

— New-Orléans . 13 6 8

LIVERPOOL, 6 Janvier

Ventes probables : 5.000 balles.

Marché soutenu.

Futurs : Hausse 18 à 19/100e.

ANVERS, 6 Janvier, 2 h. 34. — Toutes les prix s'entendent en francs.

Lainea laite offic. — Prix moyens en francs par kilos. — Peignés allemands (contrat B).

Janvier	5.05 ./.	Juillet	5.05 ./.
Février	5.05 ./.	Août	5.05 ./.
Mars	5.05 ./.	Septembre	5.05 ./.
Avril	5.05 ./.	Octobre	5.05 ./.
Mai	5.05 ./.	Novembre	5.05 ./.
Juin	5.05 ./.	Décembre	5.05 ./.

Tendance soutenue. — Ventes : 25.000 kilos.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Mme BOUCHELET de LAFOSSE Née Henriette-Marie-Louise Amélie BERNARD, décédée subitement le 3 janvier 1904, à l'âge de quarante-six ans, ont prière de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Service solennels** qui auront lieu le jeudi 7 janvier, à dix heures et demie, en l'église de Saint-André, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de Santes, pour y être inhumé.

Les Vêpres, Matines et Laudes seront chantées la veille, à cinq heures du soir !

L'assemblée se tient maison mortuaire, 23, rue Saint-André, à dix heures un quart.

Des **Messes** seront célébrées au Maître-Autel de ladite église, le jeudi 14 janvier, pendant toute la matinée ; un **Obit solennel** sera chanté le même jour, à onze heures (les Laudes à dix heures et demie).

CRÉDIT LYONNAIS

Fondé en 1863

CAPITAL : 250 MILLIONS DE FRANCS
Réserves : 150 Millions de Francs
AGENCE DE LILLE, rue Nationale, 25
avec Agences à DOUAI, CAMBRAI, ARMENTIÈRES et CAUDRY

ORDRES DE BOURSE
exécutables en France et à l'Etranger
BOURSE DE LILLE
Son guichet spécial est chargé d'ordres exécutés en Bourse de Lille
Avances de Fonds sur Inus Titres
DEPOTS DE TITRES
PAIEMENT A VUE DE TOUS COUPONS
Délivrance de Chèques (France et Etranger)
LOCATION DE COFFRES-FORTS
compartiments à partir de 5 fr. par mois

Un bon **remède** contre le rhume de cerveau, le **POUDRE NAZALE GOBERT**, 26, rue Esquermoise, Lille.

Le Docteur **DOGNIAUX**, Spécialiste

Hernies (guérison complète en quelques jours, sans bandage, pour la vie). Paiement après guérison.

Varicocèle, - Hydrocèle, - Difformités

Radicalement guéries par procédés spéciaux

Reçoit lundi et mercredi, de 1 à 3 heures, en son Institut, 29, rue de l'Institut, à JUMET-Belgique, près de Charleroi (Belgique).

Sœurs de Charité. — Aumôniers

LA SANTÉ EST ASSURÉE

à tous ceux, hommes, femmes et enfants, qui feront un usage quotidien et régulier de l'apéritif

APÉRITIF

BANYULS-TRILLES

soigneusement préparé avec du Vieux Vin de BANYULS et le meilleur QUINQUINA et uniquement recommandé par les célébrités médicales.

Dans tous les Cafés, les bons Estaminets et chez les Entrepositaires

A cause des nombreuses imitations, refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette B...ULS-TRILLES.

NOMOL

LE ZOMOL

PRÉPARÉ À FROID,

renferme les précieux éléments reconstituants de la viande crue. Prescrit dans la *TUBERCULOSE*, la *DÉBRASTHÉNIE*, la *CHLOROSE*, l'*ANÉMIE*, la *CONVALESCENCE*, etc.

Trois cuillerées à café de Zomol représentent LE SUC DE TROIS KILOGRAMMES DE VIANDE CRUE.

PRÉPARATIONS VIAL, 1, rue Bourdaloue — GÉRALD, 19, rue de la Paix, etc.

BONBON MUGUETTE
Fantaisies pour Etrennes
SEUGNOT
CONFISEUR 28, rue du Bac.

Vous tous qui souffrez d'Oppressions

ASTHME

Guérison à M. E. BRIDEBAUX, Pharmacien à LILLE et vente en Pharmacie. — Demandez la Notice de POUDRE et CIGARETTES BRIDEBAUX avec Certificats Certifiés de guérisons. — Exiger Boîte Pharmacien.

FAVEUR 5 ./° A NOS ABONNÉS

Sur excellent BORDEAUX que nous recommandons.
3 BARIQUE 110, 125, 140, 155 fr. Gare départ.
Ingée, droits acquittés, hâte la tonne d'amour.
Marque de CASTELLANE, Chat. Bordeaux, p. LIMITER (Gironde)

Le Guérit-Cors Gobert guérit radicalement, sans le secours d'aucun instrument tranchant ; cette préparation ne peut déterminer aucune inflammation. Dépôt : *Pharmacie Centrale de Lille, 26, r. Esquermoise.*

SAVON DU CONGO

Se méfier des contrefaçons.

CHEVEUX GRISONNANTS changés et rendus foncés, par l'*Extrait capillaire des Bénédictins du Mont-Majella* qui arrête aussi la chute et retarde la décoloration. 6 fr. la flacon, f° mandat 6 fr. 85, à l'administrateur Mouret, 25, rue du Quatre-Septembre, à Paris.

Ceux des lecteurs qui désirent des vins garantis absolument purs et naturels, à des prix très consciencieux, peuvent s'adresser en toute confiance à **M. Testaud, propriétaire** au château de la Tour Saint-Aubin, Médoc (Gironde), à qui on enverra franco notices et échantillons.

UN MONSIEUR offre gratuitement à ceux qui sont atteints d'une maladie de